

Les manifestations
culturelles d'été en Aquitaine
- État des lieux -

La Lettre

de l'observatoire de la culture
en Aquitaine

AUTOMNE 2009

N°2



aquitaine.fr

Sommaire

Les manifestations
culturelles d'été en Aquitaine
- État des lieux -

INTRODUCTION GÉNÉRALE	p3	5 [ANCRAGE TERRITORIAL DES ÉVÉNEMENTS]	p7
ÉLÉMENTS DE MÉTHODE	p4	6 [DURÉE DES ÉVÉNEMENTS]	p7
1 [DESCRIPTION DU CHAMP DE L'ACTIVITÉ]	p5	7 [BUDGETS]	p7
2 [REPRÉSENTATION RÉGIONALE DE L'ACTIVITÉ]	p5	8 [MOYENS HUMAINS MOBILISÉS]	p8
3 [SUPPORT JURIDIQUE ET CADRE LÉGAL DE L'ACTIVITÉ]	p6	9 [PROGRAMMATION ARTISTIQUE]	p9
4 [TEMPORALITÉ DES ÉVÉNEMENTS]	p6	10 [FRÉQUENTATION]	p11

Avant-propos

A peine avons-nous refermé l'agenda des festivals d'été que s'ouvre une autre saison culturelle en Aquitaine. On aura plaisir à découvrir de toutes nouvelles créations et à revoir quelques-unes des meilleures productions artistiques présentées sur les scènes estivales. C'est le moment que nous avons choisi pour la parution de ce **second numéro de la "Lettre de l'Observatoire"**. Le thème traité s'inscrit dans cette actualité de transition puisqu'il sera question de **l'activité culturelle en été**, de bilan et d'impact sur le territoire.

Il est sans doute un peu tôt encore pour tirer toutes les conclusions de cette dernière saison estivale. Mais le regard que nous entendons porter, distancié par le choix de la période de référence (été 2007), est de nature à nous éclairer sur ce phénomène très emblématique des festivals et les grandes tendances observées d'une année sur l'autre.

Comme chaque été et jusqu'aux derniers jours de septembre, Aquitains et touristes séjournant dans notre région fréquentent en masse des manifestations, toujours plus nombreuses et diverses, organisées de l'arrière-pays jusqu'au littoral. Ajoutant au bonheur de **la découverte d'œuvres de création**, tous ces événements constituent de formidables atouts pour **mettre en valeur les richesses de notre patrimoine naturel et culturel**. Ils laissent entrevoir aussi un peu de l'âme des territoires et des gens qui s'attachent à les faire vivre.

L'étude dont il est rendu compte dans ce numéro, s'efforce d'aborder une facette beaucoup moins spectaculaire de la réalité des festivals. C'est un peu l'envers du décor que nous vous proposons. Pour ne rien cacher de nos intentions, "**l'état des lieux**" que nous présentons,

voudrait dépasser cette image sublimée qu'impose à nos yeux une offre estivale mirifique. Nous vous invitons à observer de plus près les aspects méconnus de la "fabrication" de l'événementiel, ses logiques et ses difficultés. Enfin, depuis la place que chacun occupe, et par delà les constats positifs, il n'est pas incongru de **s'interroger sur l'avenir de ces manifestations**, et sûrement davantage encore dans le contexte actuel.

Nous ajouterons qu'entre le moment où nous avons lancé cette étude et la restitution des résultats aujourd'hui, une crise financière de première ampleur a frappé les économies nationales. A l'instar d'autres secteurs d'activité, les artistes et le monde culturel -déjà en précarité- se trouvent particulièrement fragilisés par les effets en cascade de cette crise.

Ainsi donc, les questions que nous nous posions, il y a un peu plus d'un an, sont-elles toujours d'actualité et risquent de l'être pour plusieurs étés probablement. Formons un vœu en toute humilité : qu'au travers de ses quelques enseignements, cette étude puisse contribuer à ce qu'artistes, professionnels de la culture et décideurs publics en Aquitaine s'obligent, par un dialogue constructif, à renforcer leurs stratégies communes au service de l'intérêt général. Ainsi seront-ils à même de préserver, chacun à son niveau de responsabilité, une part des formidables acquis de cette exception culturelle "à la française".

Alain Herman
Directeur de l'Observatoire de la Culture en Aquitaine

LES HEUREUX EFFETS DU DYNAMISME CULTUREL ET SES LIMITES

INTRODUCTION GÉNÉRALE

○ A l'image du pays tout entier, l'Aquitaine a vu son offre culturelle s'accroître considérablement.

En premier lieu, grâce aux efforts continus des politiques publiques, de nouveaux équipements et services culturels ont été créés, renforçant le maillage des réseaux professionnels existants. Les métropoles et principales villes françaises en ont été les premières bénéficiaires, suivies par d'autres territoires urbains ou ruraux. Quant à ne pouvoir disposer tous des mêmes moyens, les lieux les plus imaginatifs s'illustrèrent autrement et de fort belle manière dans ce registre de la médiation avec les publics.

En parallèle de ce constat, on assiste à une véritable profusion d'événements culturels. Le phénomène tire son origine, en partie, du modèle historique remontant à la période de l'après-guerre et s'est amplifié avec le mouvement culturel des années 1980.

Aujourd'hui, cette offre semble répondre plus que jamais à une aspiration populaire -bien que difficile à cerner en raison de l'**hétérogénéité des groupes sociaux et des comportements** : si l'inclination pour des moments d'émotion esthétique, intense et collective, est tangible, pour autant il n'y a pas de réelle fidélisation des publics à l'année grâce à cette pratique ; celle-ci tendrait même plutôt à révéler des attitudes de consommation éphémères et insaisissables.

Une des explications à ce **nomadisme de masse** réside dans la faculté qu'apporte ce type d'événement à recréer des "familles" culturelles en quelque sorte : une invitation à être ensemble et à vivre des instants rares en commun. Paradoxalement, cette envie peut se décliner sur un mode versatile ou impulsif qu'encourage l'offre d'une société marquée par le consumérisme et le "tout jetable", y compris culturel.

Longtemps l'Aquitaine s'est trouvée à l'écart des grands circuits culturels. L'attrait des plages ou le tourisme vert n'ont pas suscité la création de festivals de dimension internationale tels qu'on en rencontre ailleurs. **Pourtant notre région n'échappe plus à ce phénomène festivalier** qui se traduit par une multiplicité de propositions. D'origine institutionnelle ou privée, de taille et d'audience très variées, elles touchent à peu près tous les domaines d'expression.

D'une certaine manière, le "**jeu du catalogue**" (1) pratiqué plusieurs décennies durant par quelques collectivités inspirées et soucieuses d'occuper le terrain culturel, est rempli au-delà de toute espérance. Les pouvoirs publics ont encouragé le flot par des politiques d'accompagnement autant qu'ils y ont contribué en étant eux-mêmes acteurs. Ils se félicitaient du bouillonnement culturel produit. A présent, ils s'inquiètent de ce qu'il en adviendra. A juste titre, car auront-ils toujours les marges de manœuvre suffisantes pour apporter leur soutien ou venir combler certains déficits qui se forment ?

Ainsi, la programmation estivale a presque doublé en dix ans au point que le dernier guide "**Aquitaine en scène**" 2009 met en valeur quelques 129 événements sur le territoire.

L'essor des festivals et autres formes événementielles mobilise des moyens publics conséquents, suivant des motivations et des logiques variables qui peuvent s'opposer ou se combiner entre elles : soutien à l'**animation locale**, projet à **vocation touristique ou patrimoniale**, **événement artistique de référence**. Il n'est pas rare que certaines opérations, conçues comme **supports**

pour l'image d'une ville ou d'un territoire, soient confiées à des agences de communication.

Si le foisonnement actuel traduit un dynamisme indéniable, les bords du chemin menant vers la gloire sont parsemés aussi de projets qui ont fini par s'échouer. Il faut bien considérer qu'à l'exception de quelques vraies originalités, beaucoup de ces manifestations se livrent entre elles à une **compétition sur le territoire**, consciemment ou non. Enfin, dans un contexte de crise économique, **le pouvoir d'achat des ménages et le réservoir de public ne sont pas sans limite**.

○ Les interrogations

L'impasse dans laquelle l'événementiel pourrait se perdre -par défaut de vision prospective et de stratégie commune- nous interroge sur le sens et la portée des nouvelles pratiques sociales de la culture. A l'évidence, derrière cette question, se pose celle **des véritables objectifs** assignés à toutes ces manifestations, et la question de leur **évaluation**. Revient alors le sujet des "retombées".

Qu'entend-on par cette notion ? S'agit-il de retombées économiques ? Il n'y a pas de doute quant à l'existence diffuse de richesses produites par un fait culturel sur son territoire mais l'attribution des résultats est risquée en l'absence d'indicateurs objectifs et suivis dans le temps. Les carences de la présente étude traduisent cette difficulté.

Il reste que l'impact d'une manifestation culturelle ne s'apprécie pas seulement sous l'angle de la rentabilité financière ou du "retour sur investissement". Au cœur de l'objet, se trouve l'**acte de médiation**. Pour reprendre une idée chère à Emmanuel Négrier, "*la médiation n'est pas seulement de l'interaction utilitariste. Ce n'est pas un rapport entre monde(s) [ndlr : sous-entendu la rencontre de plusieurs univers, celui des artistes, celui des publics et les acteurs du territoire] ; c'est un rapport au monde*".

Le contact avec les œuvres ou les artistes, l'ambiance d'un site, la convivialité qui y règne et en parler autour de soi - toute une culture de l'altérité en somme- rassemblent des critères d'appréciation aussi essentiels que la question du prix d'entrée ou du bon réemploi des recettes. Que veut-on promouvoir et dans quel but ?

Il sera utile de replacer cet "état des lieux" dans le cadre d'une approche de la connaissance plus globale, seule à même de prendre en compte les multiples aspects que revêt la problématique des impacts :

- la place faite aux artistes et professionnels de la culture en région
- le lien avec la population et la mobilisation des bénévoles
- les effets en terme d'emploi.

Toute vérité immédiate et supposée définitive ne résiste pas longtemps à l'épreuve des faits. Par conséquent, nous invitons à une certaine prudence dans l'interprétation des données. Il n'existe pas, à ce jour, d'indicateurs construits permettant de cerner avec précision la réalité de l'activité festivalière dans toutes ses incidences. Face à cet aléa technique, la vertu première de "l'état des lieux" sera d'inciter à l'élaboration d'outils indispensables à une évaluation sérieuse pour l'avenir.

L'occasion qui nous a été donnée de réfléchir collectivement, entre partenaires publics et organismes culturels représentatifs, nous a paru susciter plus que de l'attention polie. Il reste à passer aux actes.

(1) Titre d'un ouvrage rédigé par Philippe Urfalino et Erhard Friedberg en 1984

CHAMP D'ÉTUDE ET CADRE MÉTHODOLOGIQUE

ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

Tous les types de manifestation et tous les genres entrent dans le champ de cette étude : qu'on les définisse ou non comme des festivals, qu'il s'agisse d'événements organisés par une collectivité ou une association, voire un circuit commercial privé, qu'ils soient conduits par des professionnels et/ou des bénévoles, et qu'ils bénéficient ou non d'aides publiques. Sont concernés : le spectacle vivant, éminemment représenté durant la saison estivale, et l'ensemble des disciplines - arts visuels, arts numériques, livre, cinéma...pour autant que ces autres domaines correspondent à une pratique répandue en cette période de l'année.

Ne font pas partie du champ de l'étude les événements ne s'inscrivant pas dans les limites temporelles définies du 1^{er} juin au 30 septembre. Ceux dont le calendrier empiète sur la saison d'été, que ce soit en amont ou en aval de la période, ont été pris en compte. Il s'agit de quelques initiatives amorcées en mai et s'achevant dans le courant de l'été, les autres se situant à la charnière des mois de septembre et octobre. Ont été écartés les événements non reconduits d'une année sur l'autre (commémorations et projets exceptionnels, opérations auxquelles il a été mis fin pour divers motifs : essoufflement, interruption suite à un échec ou faute de moyens pour poursuivre l'action...). A contrario, les événements gérés selon un rythme bisannuel sont intégrés car leur récurrence a paru constituer un élément d'appréciation objectif dans le cadre de l'étude.

L'année de référence retenue est celle de l'été 2007 (à l'exception des biennales prises en compte en année paire ou impaire).

Afin de réaliser cet état des lieux, l'Observatoire de la Culture a eu recours, pour partie, à un prestataire extérieur -l'agence AVEC- choisi à l'issue d'une consultation. L'agence a effectué sa mission d'étude et en a rendu compte au fur et à mesure devant un groupe de travail piloté par l'Observatoire et associant les services de la DRAC Aquitaine, du conseil régional, des conseils généraux ainsi que les agences culturelles, régionales et départementales. Au final, l'Observatoire a retravaillé l'ensemble des données en vue de prolonger l'analyse et la synthétiser.

153 manifestations culturelles ont été recensées sur la période estivale dont **123** qui avaient bénéficié du label "Aquitaine en Scène" en 2007.

Un panel de **64** manifestations a été établi pour mener l'enquête avec un taux de réponse qui correspond à **75%** des opérateurs sondés.

Toutes les disciplines sont représentées à l'exception du cinéma.

Le chantier s'est déroulé en 3 étapes principales : repérage, enquête et analyse, avant publication des résultats.

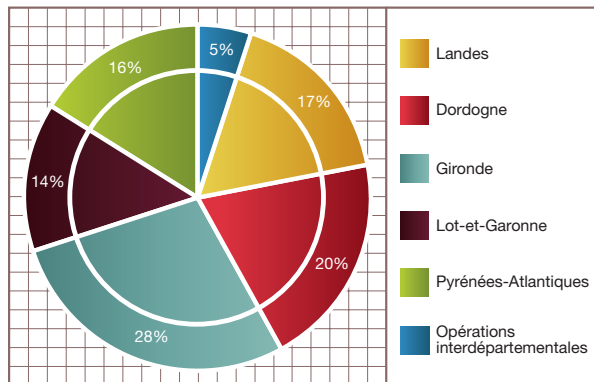
> Le repérage

Un recensement le plus exhaustif possible des manifestations culturelles existantes a été effectué afin d'en dresser une typologie.

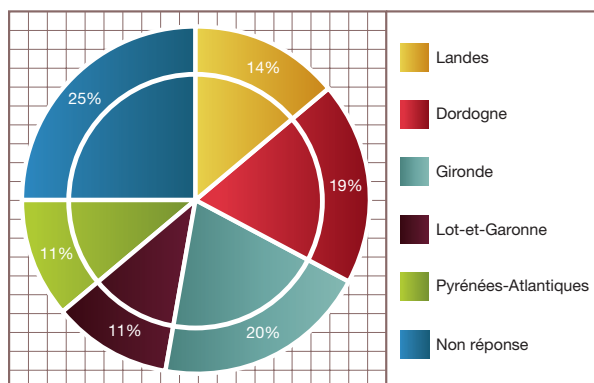
> L'enquête

Un panel représentatif de ces manifestations a été élaboré (64 opérations sur 153 recensées). Tous les cas de figure et tous les genres ont été pris en compte à l'aune des différents niveaux de notoriété constatés (du local au national) et de leur ancrage territorial. Puis un questionnaire a été adressé aux opérateurs sélectionnés.

Répartition par département du panel de 64 manifestations retenues pour l'enquête



Taux des réponses obtenues par département



> L'analyse

Sur la base des renseignements fournis par 48 organisateurs, et en nous appuyant sur d'autres sources publiques disponibles, il a été procédé à l'analyse quantitative et qualitative des données.

Conformément aux principes qui régissent la démarche d'observation, tous ces éléments collectés ont été traités en respectant les règles de l'anonymat et de la confidentialité des informations à caractère personnel.

o Les limites méthodologiques de la démarche

Le recours à l'enquête comme outil de collecte des informations présente des limites. Elles sont inhérentes au mode déclaratif : pas d'obligation de réponse, retours incomplets ou erronés, incapacité de certains organisateurs à fournir des informations, faute de disposer d'indicateurs d'activité ou des moyens humains pour les renseigner...

4 des manifestations culturelles les plus notoires en Aquitaine n'ont pas donné suite.

L'option retenue par l'Observatoire de la Culture privilégie le rapprochement avec les organisateurs et fait le pari de l'intérêt d'une démarche partagée. Elle trouve un écho favorable auprès d'une majorité d'entre eux : 75 % des opérateurs sondés ont accepté de répondre à l'enquête.

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

À partir de la typologie définie et du choix d'un panel réunissant 64 opérations représentatives, l'enquête et l'analyse approfondie permettent de dégager des tendances significatives de l'activité culturelle d'été en Aquitaine.

1 [DESCRIPTION DU CHAMP DE L'ACTIVITÉ]

RÉCAPITULIF DES GENRES ARTISTIQUES DOMINANTS

- > ARTS CROISÉS : 6 %
- > ARTS VISUELS ET GRAPHIQUES : 16 %
- > SPECTACLE VIVANT : 78 %

Une activité orientée essentiellement vers le spectacle vivant

Par rapport aux 153 opérations recensées, on retiendra que :

- > 8 manifestations sur 10 ont pour genre dominant le spectacle vivant
- > 1 manifestation sur 2 est consacrée à la musique, et de préférence, au répertoire classique
- > Le théâtre et les arts de la rue s'imposent, en tant que disciplines à part entière, dans 1 manifestation sur 10
- > La danse est très peu présente (3% seulement des manifestations) et lorsqu'elle l'est, sa programmation se veut emblématique
- > Les arts du cirque sont quasiment absents en Aquitaine (0,65 % des manifestations)
- > Pesant 16 % du total des manifestations, les arts visuels et graphiques occupent

une place honorable dans une saison qui reste dominée par le genre spectaculaire.

On notera la présence de quelques manifestations (6%), dont le principe est de s'affranchir du cloisonnement des disciplines artistiques. Nous les avons réunies dans une catégorie : **les arts croisés**.

Le plus souvent, il s'agit d'événements qui privilégient une thématique (le rugby, par exemple) ou un public-cible (comme le "jeune public") ; les disciplines artistiques y sont convoquées pour autant qu'elles servent le thème traité ou la politique de médiation voulue par les organisateurs.

SPECTACLE VIVANT

- > CIRQUE : 0,65 %
- > FOLKLORE : 1,35 %
- > ITINÉRANCE PATRIMONIALE : 2,50 %
- > ÉVOCATIONS HISTORIQUES : 2,50 %
- > DANSE : 3 %
- > PLURIDISCIPLINAIRE : 4 %
- > THÉÂTRE : 13 %
- > MUSIQUE : 51 %

ARTS VISUELS ET GRAPHIQUES

- > PHOTOGRAPHIE : 3,50 %
- > LIVRE ET BD : 4 %
- > ART CONTEMPORAIN : 4 %
- > CINÉMA : 4,50 %

2 [REPRÉSENTATION RÉGIONALE DE L'ACTIVITÉ]

Une offre culturelle marquée par l'intervention publique et, de ce fait, plutôt bien répartie sur le territoire. Toutes les manifestations recensées bénéficient d'un soutien institutionnel, financier et/ou logistique, aussi réduit soit-il.

Sur les 153 événements repérés :

> 80 % d'entre eux figuraient dans le guide "Aquitaine en scène" 2007 et ont bénéficié de financements croisés (qui peuvent se décliner du local au national, voire de l'Europe très exceptionnellement)

> 20 % non mentionnés dans le guide, ont été soutenus à un niveau infra-régional

Le dispositif "Aquitaine en scène", en tant que tel, n'est pas créateur d'événements puisqu'il se limite à accompagner les organisateurs sur le territoire, par des aides financières et au travers d'une campagne de communication consistant à relayer l'information à un niveau régional et national. En donnant de la visibilité à des opérations situées dans des départements moins bien pourvus, **il contribue à présenter une image plus équilibrée de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire régional.**

La Gironde reste au 1^{er} rang des départements avec une offre qui représente un tiers des événements culturels en Aquitaine.

Localisation	Mention dans "Aquitaine en scène"	Hors "Aquitaine en scène"
Dordogne	19,5 %	13,5 %
Gironde	31,0%	37,0%
Landes	19,5%	3,0%
Lot-et-Garonne	15,5%	13,5%
Pyrénées-Atlantiques	14,0%	16,5%
Opérations interdépartementales	0,5%	16,5%

3 [SUPPORT JURIDIQUE ET CADRE LEGAL DE L'ACTIVITÉ]

Un choix de structure associative dans 8 cas sur 10.

Les opérateurs qui ont accepté de répondre à l'enquête, sont en **majorité associatifs : 81 %**.

Le statut privé commercial est faiblement représenté : 2 %.

17 % du panel est constitué par l'intervention publique, dont 8 % relève directement des municipalités. Le reliquat est partagé entre diverses entités : conseil général, regroupement de communes, établissement public.

Le clivage associatif/public dans le choix du support juridique n'est pas entièrement signifiant : nombre d'associations œuvrent sur la base de missions confiées par les collectivités. C'est le cas des structures permanentes chargées d'assurer une programmation artistique à l'année. Le festival ne représente alors qu'un moment particulier au sein d'une politique culturelle plus large, avec l'objectif de rendre visible l'engagement régulier de la collectivité.

En observant plus précisément le contexte local, on peut indiquer que le cumul des actions para-municipales avec celles conduites directement par des collectivités, aboutit à un taux avoisinant 33 % pour l'ensemble de l'événementiel en Aquitaine.

Les associations non liées à l'action culturelle municipale ne représenterait donc plus que 67 %, soit 2 initiatives sur 3 dans la région.

o À propos du cadre légal

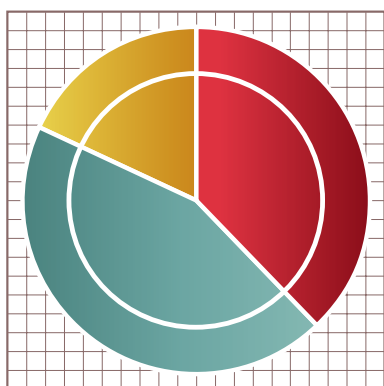
Au vu des réponses déclaratives, 20 % des opérateurs du spectacle vivant semblent exercer leur activité festivalière sans licence d'entrepreneur de spectacle. Peuvent en être dispensés ceux qui assurent jusqu'à 6 représentations par an. Ce taux élevé d'opérateurs sans licence interroge si l'on considère que la plupart des manifestations s'inscrivent dans une temporalité longue avec un nombre de représentations supérieur au seuil requis.

4 [TEMPORALITÉ DES ÉVÉNEMENTS]

L'émergence "au fil de l'eau" d'événements nouveaux tandis que les plus anciens se maintiennent.

Plus du tiers des manifestations a moins de 10 ans d'existence. La plupart finissent par s'inscrire dans le temps de manière remarquable. Cette inscription dans le temps mérite d'être regardée de plus près.

Temporalité des événements d'été



- de 10 ans d'ancienneté	38 %
de 10 à 20 ans d'ancienneté	44 %
+ de 20 ans d'ancienneté	18 %

o 38 % des manifestations ont moins de 10 ans

Dans cette catégorie d'âge, l'enquête démontre qu'**atteindre 3 ans d'existence au minimum est souvent un cap décisif** pour la viabilité de la manifestation et son inscription dans le temps. Pour une très grande majorité des manifestations, il s'agit de "faire ses preuves" avant de bénéficier d'un appui institutionnel significatif. Rares sont celles qui disposent d'emblée de moyens publics élevés, excepté lorsque la collectivité locale fait le pari de l'audace et se risque à investir dans l'événement ou qu'elle décide d'en prendre directement l'initiative. Ces événements se tournent plus facilement vers de nouvelles formes d'expression et/ou s'efforcent d'intéresser de nouveaux publics.

o 44 % des manifestations ont entre 10 et 20 ans d'âge

Il s'agit d'événements qui ont acquis une stabilité et une reconnaissance marquées par le passage symbolique des 10 ans. Tous les genres artistiques y sont représentés.

o 18 % des manifestations ont plus de 20 ans d'existence

Dans cette catégorie, deux événements ont dépassé le cinquantenaire, le *Festival des Jeux du Théâtre* de Sarlat et *Musique en Côte Basque*. Les manifestations qui se tiennent régulièrement depuis plus de 20 ans, sont bien identifiées dans l'esprit des publics et de la population en général. Elles bénéficient de financements institutionnels importants. **L'ancienneté leur assure, à la fois, une reconnaissance régionale et extra-régionale, ainsi qu'une forte légitimité au niveau territorial.**

Le spectacle vivant est leur domaine de prédilection, plutôt dans un registre "classique". Toutefois, certaines de ces manifestations "historiques" connaissent des phénomènes de stagnation ou d'essoufflement qui pourraient leur être préjudiciables à terme.

5 [ANCRAGE TERRITORIAL] DES ÉVÉNEMENTS

L'ancrage local est une nécessité incontournable mais 1 événement sur 4 se déroule sur plusieurs communes.

La plupart des manifestations (73 %) se tiennent dans l'espace communal, plutôt dans des lieux dédiés à période fixe chaque année. Généralement, elles bénéficient d'un soutien local pouvant prendre des formes multiples : l'attribution d'aides financières, l'appui par des moyens logistiques et la mobilisation des services de la collectivité.

27 % des manifestations sont accueillies dans plusieurs communes. C'est le cas, en particulier, pour les concerts de musique

classique organisés en milieu rural et très utilisateurs d'édifices religieux ou de sites patrimoniaux aménagés à l'occasion.

Sur l'ensemble du panel, 4 % des manifestations affichent une vocation résolument itinérante. Elles se placent dans une démarche de valorisation territoriale et associent, le cas échéant, une activité complémentaire (par exemple, un circuit de découverte à vélo,...). Pour autant, le modèle économique porté par l'organisateur est rarement accompagné suivant une logique d'intercommunalité, édulcorant par là-même la question du partage équitable des risques.

6 [DURÉE DES ÉVÉNEMENTS]

Des événements de courte durée dans la plupart des cas : 1 manifestation sur 2 comporte une durée inférieure à 5 jours et 40 % des événements se déroulent sur 2 ou 3 jours au maximum.

o **Précisions concernant la durée des événements de + de 15 jours :**

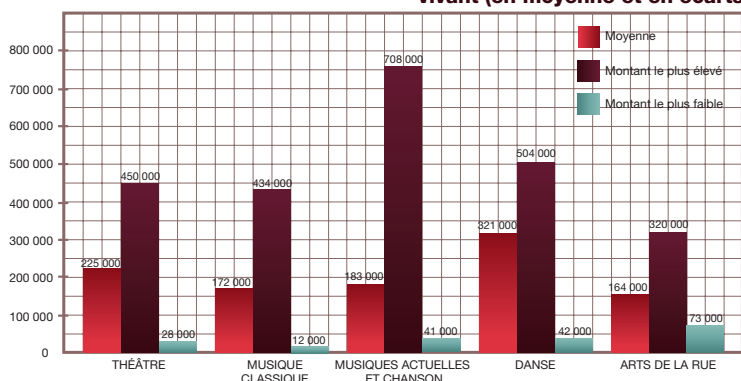
2 manifestations musicales affichent respectivement une durée de 35 et 55 jours. Dans les faits, celles-ci programment leurs concerts avec des temps de relâche qui peuvent être importants entre deux représentations publiques. Il ne s'agit donc pas de durée continue même si les organisateurs concernés communiquent de la sorte à propos de leur événement. Par ailleurs, n'ont pas été comptabilisées les expositions temporaires (au nombre de 2) qui durent pendant toute la période estivale. En l'espèce, la notion de durée ne peut être assimilée à celle du spectacle vivant.

DURÉE DES ÉVÉNEMENTS

INFÉRIEURE À 8 JOURS :	
> 2 JOURS : 19 %	> 5 JOURS : 4 %
> 3 JOURS : 21 %	> 6 JOURS : 10 %
> 4 JOURS : 8 %	> 7 JOURS : 4 %
DE 8 À 15 JOURS : 10 %	
SUPÉRIEURE À 15 JOURS :	
> 16/20 JOURS : 10 %	> 35 JOURS : 2 %
> 25/26 JOURS : 4 %	> 55 : 2 %

7 [BUDGETS]

Budgets globaux en euros par disciplines du spectacle vivant (en moyenne et en écarts)

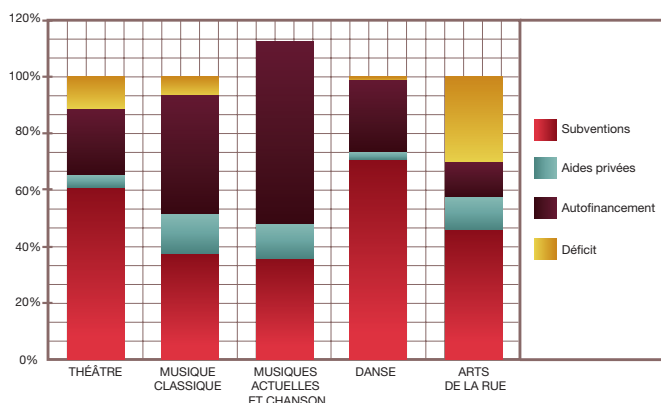


De gros écarts d'autofinancement d'une discipline à l'autre et une intervention publique déterminante dans tous les cas.

Les manifestations du spectacle vivant s'autofinancent dans des proportions variables selon les disciplines artistiques : **les écarts peuvent être de 1 à 6** (entre les arts de la rue et les musiques actuelles, par exemple).

L'option de la gratuité ou de l'accès payant aux manifestations est une des données incontournables. La relative confidentialité de certaines formes artistiques ou des choix de programmation très exigeants constituent d'autres facteurs qui influent sur la capacité d'autofinancement de la manifestation.

Modes de financement par principales disciplines du spectacle vivant (en moyenne)



Dans la majorité des cas, l'intervention publique demeure un élément déterminant pour l'équilibre financier des manifestations : elle pèse de 40 % à 60 % environ du budget global des événements culturels en Aquitaine.

Les aides privées, loin d'être négligeables, se situent néanmoins dans une fourchette de 5 % à 15 % du budget global suivant les disciplines artistiques promues : la musique (toutes esthétiques confondues) reste la première bénéficiaire des aides en mécénat/sponsoring. Généralement, les festivals à très forte audience sont plus facilement aidés par le secteur privé. À l'opposé, certaines manifestations émergentes et peu subventionnées trouvent par une recherche très active dans le mécénat/sponsoring des ressources particulièrement bienvenues pour assurer un équilibre financier délicat en phase de démarrage.

Suivant le budget défini par les organisateurs, le coût par personne accueillie (ou coût "fauteuil") peut varier de :

- > 20 €/personne en moyenne
- > jusqu'à 45 €/personne pour les festivals les plus importants.

8 MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Une très forte mobilisation des bénévoles aux côtés de professionnels qualifiés peu nombreux et souvent précaires.

3,6 salariés permanents en moyenne par événement, soit 2,5 ETP environ,

5,5 salariés occasionnels et 82 bénévoles en moyenne

23 % des manifestations n'ont pas de salarié permanent

En règle générale, l'événementiel d'été s'appuie sur une organisation qui comprend :

- > des salariés permanents (4%)
- > des bénévoles impliqués comme des permanents (14%)
- > des salariés occasionnels (6%)
- > des bénévoles occasionnels (76%)

Les notions d'activité "permanente" ou "occasionnelle" méritent quelques explications : **3 manifestations sur 4 disposent d'un effectif salarié.** Si ce dernier, bien évidemment, est mobilisé à plein régime à l'instant précis de l'événement, il n'est pas rare d'observer que, le reste de l'année, du personnel salarié permanent conjugue les tâches de préparation de la manifestation avec d'autres missions qui lui sont confiées au sein de la structure employeuse (administration-gestion, communication, actions de diffusion ou de médiation,...).

A contrario, **1 manifestation sur 4 n'emploie pas de salarié permanent.** L'ampleur des tâches d'organisation qu'assument alors certains bénévoles, peut les conduire à tenir un rôle de permanent quasiment. C'est en ce sens qu'il faut entendre la notion de "bénévole permanent" censé compenser l'absence d'un personnel salarié et qualifié.

En ce qui concerne l'activité "occasionnelle", la notion est plus claire. Généralement, à l'approche de l'événement, la montée en puissance de l'organisation, ainsi que des tâches techniques et artistiques, justifie le recours à des contrats temporaires (en CDD ou en contrat d'usage pour les intermittents). Dans le même temps, l'implication des bénévoles s'accroît très considérablement. Cette forme d'organisation connaît son pic d'activité surtout pendant le déroulement de la manifestation.

Par ailleurs, contrairement à l'opinion répandue, les événements à forte audience sont aussi ceux qui font appel parfois à de gros contingents de bénévoles. Le recours aux stagiaires non rémunérés est aussi une pratique courante.

VENTILATION DES EFFECTIFS DE SALARIÉS ET BÉNÉVOLES (toutes manifestations confondues)

- > SALARIÉS PERMANENTS : 4 %
- > SALARIÉS OCCASIONNELS : 6 %
- > BÉNÉVOLES PERMANENTS : 14 %
- > BÉNÉVOLES OCCASIONNELS : 76 %

VENTILATION DES EFFECTIFS DE SALARIÉS PERMANENTS (toutes manifestations confondues)

- > 1 À 2 SALARIÉS PERMANENTS : 48 %
- > 3 À 8 SALARIÉS PERMANENTS : 40 %
- > 12 À 18 SALARIÉS PERMANENTS : 12 %

o Concernant les employeurs de salariés permanents :

- > 1 structure sur 2 emploie entre 1 et 2 salariés au maximum à l'année
- > 40% d'entre elles gèrent entre 3 et 8 salariés par an
- > 12 % des structures ont entre 12 et 18 salariés au maximum

Les employeurs avec le plus de personnel permanent sont des collectivités ou des organisations proches de l'action municipale. Ce qui ne les empêche pas de recruter des salariés en CDD ou contrat d'usage, voire d'impliquer des bénévoles (modérément).

○ En ce qui concerne les contrats de travail temporaire :

Plus il y a de bénévoles permanents impliqués dans l'organisation de la manifestation et moins l'on trouve de salariés occasionnels. Le constat est

moins flagrant pour les autres modèles d'organisation qui, en majorité, ont recours à des contrats de travail temporaire pour une partie des tâches.

○ Le bénévolat

Il tient **un rôle essentiel** dans le bon fonctionnement de l'activité festivalière compte tenu du modèle économique répandu.

A peine 5 % des organisateurs déclarent ne pas faire appel au bénévolat. Pour tous les autres (95 %), l'implication des bénévoles est le signe d'un ancrage local et citoyen de la manifestation.

6 événements en Aquitaine détiennent, à eux seuls, le record du nombre de bénévoles mobilisés : 2883 personnes au total (800 pour la plus importante et 275 pour la dernière). La caractéristique commune à l'ensemble de ces manifestations est qu'**elles se tiennent en milieu rural et en plein air** (concerts et évocations historiques).

Les autres manifestations régionales reçoivent **un soutien bénévole dans une fourchette allant de 3 à 150 personnes** (soit une moyenne de 36 personnes par organisation).

9 [PROGRAMMATION ARTISTIQUE]

Une programmation impactée par les coûts techniques et bénéficiant aux artistes venus d'ailleurs.

L'analyse a porté sur les disciplines dominant l'activité festivalière, théâtre, musique et danse (les arts visuels et graphiques ne pouvant, par définition, être assimilés à l'économie des arts vivants). Les données exploitables à partir des réponses déclaratives du spectacle vivant font ressortir deux observations majeures :

○ L'influence des coûts techniques sur la programmation artistique

Près de 3,7 M€ ont été dépensés (en contrats de cession et frais d'accueil) pour la programmation d'artistes sur 36 manifestations étudiées, soit 84 000 € en moyenne par festival.

D'une manifestation à l'autre, la part de cette dépense au sein du budget global connaît **des écarts considérables : entre 20 % et 60 %**. De tels écarts tiennent à l'importance de l'événement, aux spécificités de la discipline artistique et au choix des esthétiques promues, le tout dans une configuration du rapport au public déterminante. Pour les organisateurs gérant ces multiples contraintes, un jeu de vase communicant s'exerce alors.

A titre d'exemple :

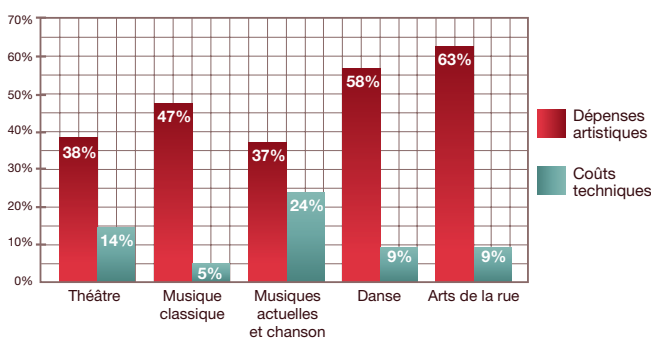
Les 4 principaux festivals de danse repérés en Aquitaine consacrent 58 % de leur budget à la programmation artistique (dans une variation de 49 % à 63 %).

Le contexte semble favorable à une juste rémunération des artistes. Dans le cas précis, le recours quasi-obligatoire à un plateau adapté pour permettre l'évolution des danseurs, pousse à ce que les spectacles aient lieu plutôt dans des salles équipées. L'essentiel des contraintes techniques étant résolu à la base, l'effort sur l'artistique est rendu plus probable. En contrepartie, les artistes connaissent une diffusion restreinte dans la région du fait de l'insuffisance de lieux équipés pour la danse.

Dans le domaine des musiques actuelles et de la chanson, la moyenne des budgets consacrés à la programmation artistique tombe à 37 %.

Les 2 manifestations les plus courues ont affecté 36 % pour l'une, et 22 % pour l'autre, de leur budget à l'achat de concerts.

Moyenne des dépenses artistiques et des coûts techniques par discipline du spectacle vivant



L'écart avec les autres disciplines du spectacle vivant peut s'expliquer par la surenchère technique des musiciens et les contraintes supplémentaires liées à l'installation de scènes en plein air. Le phénomène est aggravé par l'envolée des prix pratiqués par les professionnels du "show business" depuis quelques années.

Le répertoire de musique classique a peu recours, en revanche, aux techniques d'amplification et au matériel scénique. De ce fait, il dispose de marges de manœuvre pouvant rejaillir de manière bénéfique sur les dépenses artistiques (47%). A l'instar de 2 manifestations très connues, 53 % et 65 % des budgets respectifs sont consacrés aux dépenses de programmation.

Le poids des contraintes techniques vaut aussi **pour le théâtre joué "hors les murs" pendant l'été. La moyenne des dépenses artistiques se situe à 38 %**. Pour l'une des manifestations emblématiques de la région, la part artistique est même assez faible : 24 % du budget global.

Enfin, **la diffusion des arts de la rue** (soulagée en pratique de quelques pesanteurs techniques) **présente une part de dépenses artistiques autour de 63 % en moyenne.**

Pour répondre aux exigences techniques, 55 % des organisateurs possèdent leur matériel, mais leurs besoins en équipement sont très supérieurs.

Plus de 80 % d'entre eux bénéficient de matériel mis à disposition (par la commune ou le conseil général, via un parc départemental de matériel).

Ils sont également plus de 80 % à louer du matériel auprès d'entreprises privées.

La plupart des manifestations cumulent les trois options : possession de matériel, mise à disposition et location.

○ Des artistes programmés en nombre, très souvent extérieurs à l'Aquitaine et avec des contrats qui leur sont plus favorables

Sur l'ensemble des manifestations étudiées :

- > Le nombre d'équipes artistiques et/ou d'artistes programmés se situe autour de 15 en moyenne par festival
- > 3 artistes sur 10 sont issus de la région

Il s'agit toutefois de valeurs indicatives, susceptibles d'être corrigées à la baisse comme à la hausse dès que l'on entre dans le détail.

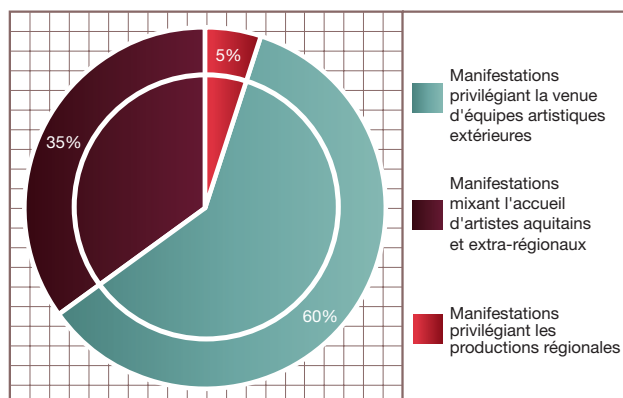
Avec un modèle économique exceptionnellement modeste, il est possible, pour de toutes petites manifestations, de faire appel à 2 ou 3 artistes seulement (voire de réduire à l'unité simple la présence artistique professionnelle pour mettre en scène un spectacle de pastorale joué par des comédiens amateurs).

A contrario, le nombre le plus important d'équipes artistiques et/ou d'artistes programmés sur un festival, s'élève à 58. Dans ce cas précis, une vingtaine d'artistes locaux a pu être accueillie sur des scènes "tremplins", une façon habile de gérer leur participation aux côtés d'artistes professionnels confirmés venant de l'extérieur.

Nombre d'équipes artistiques et/ou artistes programmés

Nombre d'artistes programmés	Nombre de festivals
0 à 5	5
5 à 10	10
10 à 15	10
15 à 20	3
20 à 25	5
32 à 33	2
58	1

Programmation des artistes aquitains et extra-régionaux



Sur la totalité du panel :

- > 60 % des manifestations privilégient sans conteste la venue d'équipes extérieures,
- > 35 % concilient l'accueil d'artistes aquitains avec des équipes extra-régionales,
- > 5 % donnent la priorité à des productions régionales.

Dans l'esprit de certains organisateurs, la notion d' "artiste", local ou régional, est affaire de subjectivité. Elle peut recouvrir des situations, individuelles ou collectives, précaires et/ou en voie de professionnalisation (quand elles ne relèvent pas totalement des pratiques amateurs). On comprend dès lors qu'il n'est pas possible de s'en tenir à une analyse purement statistique du nombre d' "artistes" déclarés, qu'ils soient issus de la région ou non.

Pour approcher la réalité des difficultés rencontrées par les artistes professionnels aquitains pour se produire et se diffuser, il convient d'étudier les programmations et l'ensemble des paramètres qui conditionnent l'accueil de la création régionale : modalités de passage au travers des contrats de cession, des espaces scéniques proposés, des horaires, etc...

On note qu'en règle générale, les manifestations de taille modeste offrent plus fréquemment aux artistes du cru des opportunités de confrontation avec les publics. Elles contribuent par d'éventuels premiers succès et un début de reconnaissance de talent, à ce que l'artiste prenne confiance en lui avant d'envisager la poursuite d'une carrière professionnelle.

En comparaison, les très grosses manifestations font moins de place aux artistes régionaux qu'à ceux venant de l'extérieur. Mais, par les effets d'une programmation foisonnante, certains festivals finissent, au bout du compte, par accueillir plus d'artistes régionaux qu'on en trouve dans des manifestations modestes. Les artistes Aquitains ont donc intérêt à ne négliger aucune des deux logiques de programmation.

Des modalités contractuelles souvent abusives, soumises à une dérégulation du marché et qui peuvent être discriminantes à l'égard des artistes aquitains émergents

5 600 € est la somme, en valeur moyenne, que les organisateurs consentent à payer à une équipe artistique et/ou un artiste en échange de prestations.

Les valeurs maximales et minimales enregistrées invitent à une extrême prudence dans l'interprétation de ce chiffre. L'absence de réponse précise de la plupart des organisateurs quant aux montants des contrats de cession signés avec des artistes, nous empêche d'étayer de manière objective notre hypothèse.

On constate cependant que :

- > le montant des contrats est généralement plus élevé pour les équipes et artistes extérieurs à l'Aquitaine (ce qui n'est pas totalement aberrant au regard de la notoriété de certains)
- > le niveau de rémunération est plus favorable dans certaines catégories artistiques (musique classique notamment)

Pour ce qui concerne cette seconde observation, les cachets particulièrement onéreux d'artistes réputés du monde de la chanson ou des musiques actuelles contredisent l'idée reçue selon laquelle les musiciens classiques sont mieux rémunérés. Les tarifs prohibitifs pratiqués par certains agents d'artistes internationaux ont tiré vers le haut l'ensemble du marché de ce secteur.

10 [FRÉQUENTATION]

**3 festivals accueillent plus de 40 000 participants
1 manifestation sur 2 reçoit moins de 5 000 personnes.**

Sur l'ensemble des réponses exploitables (43), **seules 3 manifestations d'envergure présentent une fréquentation supérieure à 40 000 personnes** : Mimos à Périgueux, Fest'Arts à Libourne et Hestiv'Oc à Pau.

Ces chiffres doivent être relativisés du fait que l'estimation du public assistant à des représentations gratuites demeure approximative.

A l'opposé de ces données élevées, on dénombre **plus de la moitié des manifestations régionales avec une fréquentation publique inférieure à 5 000 personnes** (2.500 participants en moyenne).

Entre les valeurs hautes et basses, **40 % des événements aquitains accueillent de 5 000 à 20 000 personnes** (soit une moyenne de 10.000 festivaliers par manifestation).

Les fréquentations les plus élevées se situent en juillet et août, à l'exception de 2 festivals de danse qui se succèdent en septembre, à Biarritz et Arcachon. La présence durant l'arrière-saison, d'une clientèle touristique dans ces deux stations balnéaires est un facteur à prendre en considération.

EN CONCLUSION

La saison 2009 des festivals affiche, semble-t-il, de bons résultats en terme de fréquentation. Après deux derniers étés maussades - et alors que la saison touristique s'annonçait difficile (- 30% de clientèle étrangère attendue)- le public a répondu présent. Cela prouve que l'événementiel d'été dépend d'une combinaison de facteurs conjoncturels, multiples et complexes : une météo clémente et -fait très perceptible cette année- le maintien sur le territoire d'un grand nombre de nos concitoyens qui ont préféré pour des motifs économiques la proximité aux destinations lointaines.

Tandis la culture est vécue encore par quelques-uns comme un dérivatif à la crise ambiante, nombre d'organisateur semblent, en conscience, affiner leur stratégie pour attirer de nouveaux publics : recherche d'un meilleur ancrage local, politique tarifaire modulée, accès gratuit à certains spectacles,...

Dans ce contexte et pour que l'embellie ne soit pas celle d'un seul été, acteurs culturels et décideurs publics se doivent de travailler ensemble à l'élaboration d'un modèle économique qui conforte les festivals d'été dans leur positionnement de médiateurs culturels tout en leur assurant visibilité et viabilité.

Fréquentation par grandes masses

Manifestations	3	17	20
Fréquentation	40 000 pers.	20 000 pers.	5 000 pers.

Dans l'ensemble, la provenance du public est locale pour un tiers, et départementale (hors origine locale) pour un second tiers. Le tiers restant mêle public aquitain et extra-régional.

Les événements se situant en dehors de la haute saison, ont une démarche plus affirmée de sensibilisation à l'égard d'un public de proximité, avec des modes d'accès gratuits ou des politiques tarifaires attractives. Certains mettent l'accent, par exemple, sur le travail en ateliers avec des personnes souffrant de handicap ou favorisent l'intervention d'artistes dans des quartiers urbains ou périurbains. Ces opérations ont un fort impact social.

Les manifestations se déroulant en haute saison poursuivent des objectifs comportant d'autres enjeux : se spécialiser dans des esthétiques, faire connaître un territoire en créant l'événement. Leur impact est lié à la reconnaissance régionale et extra-régionale ou au renforcement de l'image du territoire investi.

Si l'étude ne livre pas toutes les "recettes" menant au succès, elle révèle la nécessité de porter la réflexion sur cinq axes au moins :

- 1 **ré-interroger régulièrement les finalités de l'événement** afin d'en évaluer l'impact
- 2 **défendre le principe de diversité culturelle** dans une activité inévitablement en prise avec le secteur marchand
- 3 **reconnaître et valoriser le bénévolat** comme maillon essentiel du lien social et culturel
- 4 **encourager la professionnalisation et favoriser les synergies** par des partages d'expérience et des partenariats entre festivals d'une part, et entre festivals et acteurs du territoire d'autre part
- 5 **mettre en place un outil de suivi de l'activité** pouvant nourrir l'observation en continu et faciliter les évaluations

C'est à ce prix que les festivals aquitains se sortiront du format d'économie de la "cueillette" qui les caractérise encore, pour répondre aux enjeux du développement de leur territoire en même temps qu'à ceux de la médiation.

L'OBSERVATOIRE DE LA CULTURE

UN OUTIL POUR L'ACTION

AVEC TROIS OBJECTIFS

- améliorer la connaissance du secteur culturel
- faciliter l'évaluation des politiques publiques de la culture mises en œuvre dans la région
- aider à la prise de décision

UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

prioritairement en direction :

- des décideurs publics
- des professionnels de la culture
- de la communauté scientifique
- et accessible auprès d'un plus large public pour des informations ciblées

UNE TRIPLE FONCTION

- le recueil, la production et l'organisation de données
- leur interprétation et leur analyse
- leur restitution et leur diffusion publique

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Pôle Culture et Patrimoine • Éducation •
Jeunesse - Solidarité • Sports

MISSION OBSERVATOIRE DE LA CULTURE

Directeur, Alain Herman
alain.herman@aquitaine.fr
Tél : 05 57 57 81 61

Assistante, Martine Goudeau
martine.goudeau@aquitaine.fr
Tél : 05 57 57 82 77



Conseil régional d'Aquitaine
14, rue François-de-Sourdis
33077 Bordeaux Cedex

